



## COMMISSION FOOT EN MILIEU SCOLAIRE

Jeudi 16 décembre 2021

### **Présents :**

Mmes COULON D (CPD EPS Cantal), RIBOULET V (CTR FMS Ligue AURA), GAY L (coordonnatrice EPS E DUCLAUX), MAYAUD V (Proviseur Adjointe E DUCLAUX), ONNO G (coordonnatrice EPS La ponétie), CAUQUIL S (coordonnatrice EPS Les portes du midi), Champagnac A M (responsable administrative du FCAM), Mrs CHARBONNEL T (Président du District du Cantal), GAUZIN D (Président de la Commission FMS Cantal), DUMONTEL H (directeur UNSS Cantal), TABBI F (Directeur de Notre Dame), DEHAUDT C (Principal Marcellin BOULE), BRUEL Guy (Responsable technique de l'EFCV), DEJOU Y et ESRAT B (responsable administratif et technique de l'AFC), PIC C (coordinateur EPS P GALERY), CHARBONNEL D et LEYMONIE C (coordinateur EPS et responsable technique G BRASSENS), FIDELLE F (coordinateur EPS L MALLET), COMBES P et A RICHAUD (responsable administratif et technique de l'US ST FLOUR), JOSEPH B, POTE S (membres de commission FMS Cantal), NEUVILLE N (CTD Cantal), CHENINE M (Service civique du district)

### **Absents excusés :**

Mmes NEZOT D (Principale de la Ponétie), LAPRET A (Principale des portes du Midi), LOMBARD M (Principale de G BRASSENS), FRANCOIS BASTIDE L (Principale P GALERY), JOURDAN M (Directrice L MALLET), VALLET S (responsable administrative SUMENE ARTENSE), Mrs VIGNAUD S (proviseur E DUCLAUX), CLAVIERE O (responsable technique La ponétie et E DUCLAUX), MPOSA E (responsable technique Les portes du midi), DE FIGUEREIDO B (Responsable technique Notre Dame), CHARRADE C (responsable technique FC MASSIAC MOLOMPIZE BLESLE), MAGNANT G (élu au CD Cantal, pôle jeunes), CHEVALIER G (élu au CD Cantal, pôle arbitrage), PERIE F (membre de commission), CALMEJANE C ( ex président de la commission FMS 15 et membre d'honneur)

- **OUVERTURE DE SEANCE**

Par le Président du district du Cantal de Football, Thierry CHARBONNEL et le Président de la Commission FMS 15, David GAUZINS :

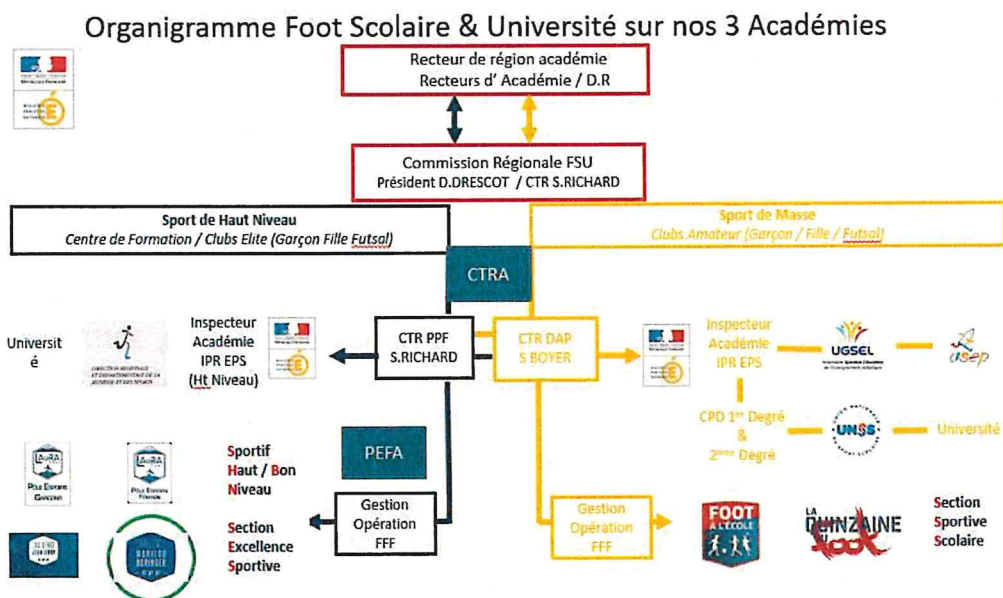
- Présentation de la CTR secteur Ouest, Foot en Milieu Scolaire, Valérie RIBOULET
- Présentation des représentants des différentes structures

- **ORDRE DU JOUR**

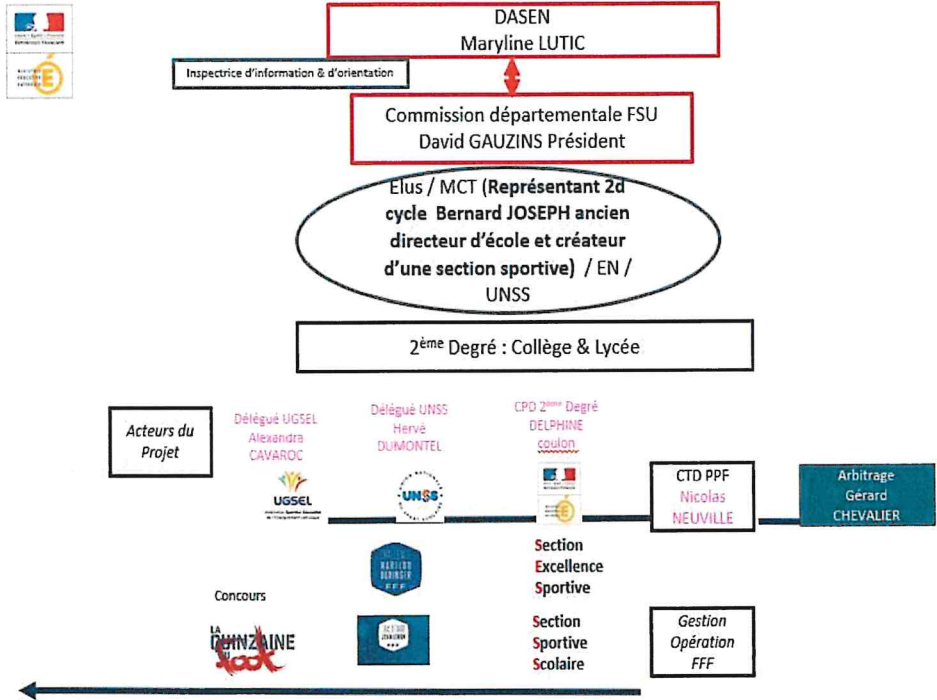
- 1) FONCTIONNEMENT FSU AURA ET FMS 15
- 2) INTERVENTION DE Mme COULON CPD 15 ET BILAN
- 3) INTERVENTION DE M DUMONTEL UNSS 15 ET COMPETITIONS
- 4) ARBITRAGE, FUTSAL, FORMATION D'EDUCATEUR, P.E.F
- 5) DOTATIONS

- 1) **FONCTIONNEMENT FSU AURA ET FMS 15**

- Après une présentation personnelle de V RIBOULET, cette dernière explique le rôle et le fonctionnement de la commission régionale



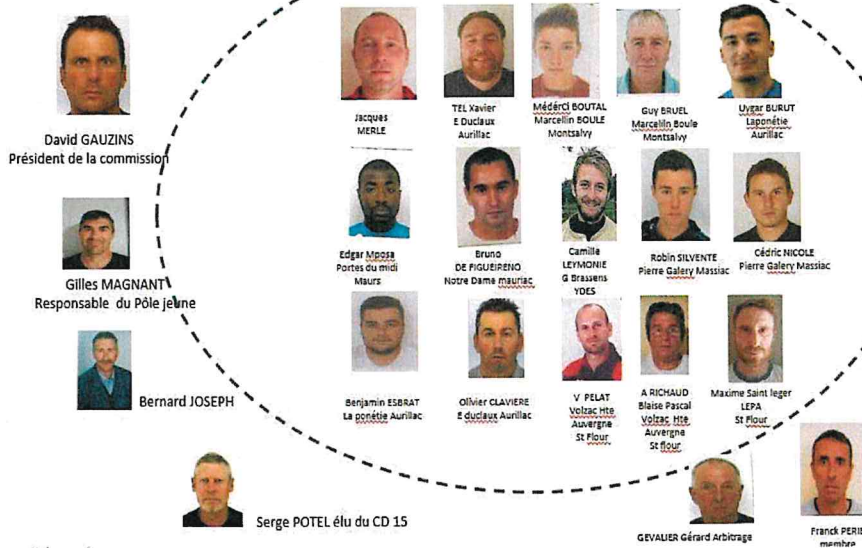
# Organigramme CD FMS District 15 Deuxième degré



- Le CTD présente la commission FMS du département

## EQUIPE TECHNIQUE

### FOOT EN MILIEU SCOLAIRE 15 : SECTIONS SPORTIVES, ATELIERS FOOT



- **Rappel du fonctionnement des sections sportives et ateliers football par N NEUVILLE :**

- **TESTS D'ENTREE**

Suite à l'année COVID passée, une campagne promotionnelle, concernant les concours d'entrée, sera organisée par les établissements, en collaboration avec les clubs ainsi que Mme COULON (CPD15) et N NEUVILLE (CTD 15) ; Ils auront lieu courant mai 2022. Mme CAUQUIL s'interroge sur l'intérêt des tests, notamment sur le secteur sud cantal et Mrs BRUEL et DEHAUDT reviennent sur leur organisation en atelier foot à Montsalvy, avec une période d'essai jusqu'aux vacances de toussaint. Ils constatent que cela engendre, souvent, un engagement total de l'élève sur la fin de l'année scolaire.

- **SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT**

N NEUVILLE, CTD a effectué à minima une visite, auprès des chefs d'établissements, coordinateurs EPS, responsables technique et représentants de club entre septembre et décembre 2021. Pour certaines structures, il y a eu nécessité d'en faire plusieurs pour des problèmes d'organisation à E DUCLAUX notamment, mais aussi pour manque d'encadrement à P GALERY et d'autres sont programmées à la rentrée de janvier 2022 pour évoquer quelques dysfonctionnements, notamment aux portes du Midi

- **SAISIE FOOT 2000 (retour des profs EPS ou responsables technique pour le 15/12/21)**

Après la saisie du 17 décembre, de Mme GAY, nouvelle coordonnatrice d'E DUCLAUX et suite à l'obtention tardive de ses codes d'accès ; l'ensemble des responsables de sections et ateliers foot cantaliens ont rempli les tableaux de la FFF dans les délais.

- **QUINZAINE DU FOOT (inscription)**

Rappel par le CTD, N NEUVILLE, du protocole et des dates de cette action mise en place, en collaboration par la FFF et l'éducation nationale. De plus, la CTR, V RIBOULET souligne les droits et les devoirs de chacun, notamment pour cette opération autour de l'environnement.

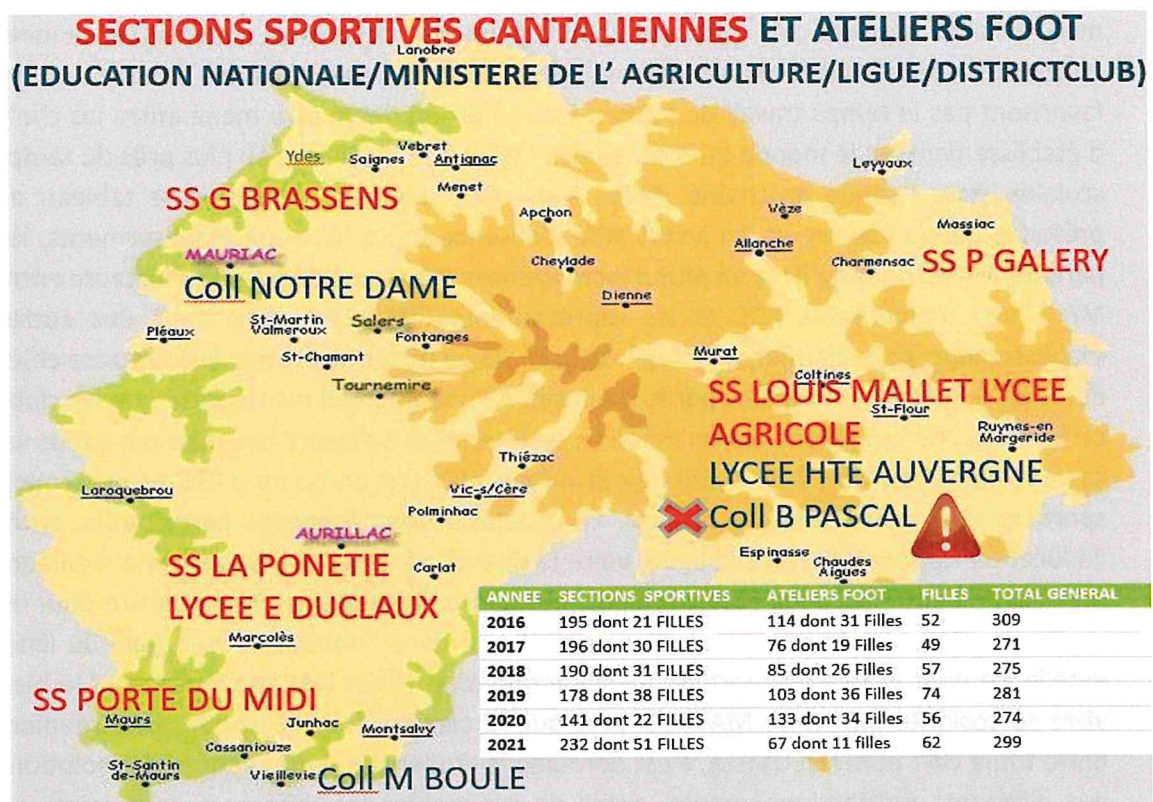
- **VISITES POUR RESPECT DU CAHIER DES CHARGES ET CRITERES D'EVALUATION**

Une visite/bilan de mi saison sera effectuée par le CTD, N NEUVILLE pour évocation du cahier des charges et des critères demandés, mais aussi pour s'y rapprocher au mieux et surtout selon les caractéristiques et contraintes de chaque structure.

- **RECYCLAGE INTERVENANTS SECTIONS SPORTIVES**

V RIBOULET CTR, confirme l'arrêt des recyclages organisés par la ligue, pour les professeurs d'EPS et éducateurs diplômés BMF et BEF, intervenant en section sportive. Elle conseille, les uns et les autres à s'inscrire auprès des dates proposées par la ligue, dans la rubrique formation continue. A noter, qu'au même titre que les éducateurs et le CTD, elle regrette l'abandon de ces journées recyclage rassemblant éducateurs, professeur d'EPS, la LAURAFoot et l'Education Nationale qui étaient source d'échanges et précise qu'elle le fera remonter aux instances régionales.

## 2) INTERVENTION DE Mme COULON CPD 15 ET BILAN DES STRUCTURES



- **Bilan de rentrée des structures scolaires :**

- **Lycée E DUCLAUX/MONNET-MERMOZ**

Mmes GAY et MAYAUD expliquent le manque de communication entre la FFF et l'Éducation Nationale au sujet du nouveau label excellence acquis par la section. Elles regrettent que le lycée MONNET MERMOZ ne soit pas présent et complètement associé ; De ce fait, le district et la ligue va demander une totale visibilité du réseau entre les deux établissements, à la fois dans l'appellation et les relations. Ainsi, les responsables de MONNET MERMOZ seront invités aux réunions à l'avenir, en plus de la tête de réseau. Au niveau de l'organisation, Mme GAY a rencontré beaucoup de difficultés, notamment pour répondre à la commande de l'éducation nationale concernant la nouvelle convention et le cahier des charges qui n'existaient pas, début septembre. Mme MAYAUD développe en évoquant le manque d'informations et de communication et rappelle que l'établissement a fait au mieux dans l'urgence. En retour, Mme RIBOULET et Mr NEUVILLE, vont faire connaître les différents manques à Mr RICHARD, responsable de l'excellence côté FFF et propose une visite ou une visioconférence avec lui au plus vite. De plus, les emplois du temps ont changé pour convenir au réseau et cela pose des problèmes de transport. L'établissement souhaite faire une demande d'aide au transport au Conseil Régional ainsi qu'au District. Mr Charbonnel, président du District, propose d'étudier cette sollicitation

en bureau. Mme MAYAUD revient sur les difficultés scolaires rencontrés par certains avec malheureusement un arrêt de la section pour deux d'entre eux ; il en va de soi que ces élèves n'ont pas réellement estimé la charge de travail demandé en section sportive et ce malgré l'aide apporté par l'établissement. Il en est de même, que les 4 séances obligatoires, pour le label excellence, impliquent des horaires trop tardifs en soirée qui ne favorisent pas le temps travail de l'élève. Une réflexion devra être menée entre les chefs d'établissements et le monde du football pour retrouver 4 séances au plus près du temps scolaire, pour l'année prochaine. Enfin, Mme GAY, souhaite améliorer le tableau de présence hebdomadaire et les justificatifs d'absence entre les deux établissements, les parents, le club pour qu'il n'y ait plus d'incohérences. Ainsi, une discussion s'instaure entre Mr DEJOU, responsable AFC et les représentantes du lycée, mais aussi des autres établissements pour clarifier, à la fois, les absences justifiées, le protocole de reprise et les dates de reprises mentionnées par le médecin. A l'unanimité, il est regretté que les clubs ou le district ne possèdent pas un médecin en interne et à disposition, mais dans tous les cas, les élèves doivent être traités de la même manière en cours d'EPS et en section sportive, qu'ils soient blessés ou non. En conclusion des échanges participatifs, entre l'éducation Nationale jusqu'à la ligue, voire le district, se dirigent plus vers une meilleure organisation entre les deux établissements autour du football et du suivi scolaire pour un maximum d'élèves féminins/masculins ; plutôt que dans l'obtention et le gain du label excellence pour la section sportive. Il est évoqué en premier lieu, le bien-être et le bien vivre sa scolarité par Mme MAYAUD plus que la carrière footballistique. Une réunion, entre Mme GAY et Mr NEUVILLE, s'est déroulée le lendemain pour évoquer des solutions aux différents dysfonctionnements, avant de rassembler les différents partenaires en janvier 2022.

#### ➤ **Lycée L MALLET**

Après une réunion de rentrée entre le club, Mme JOURDAN, la directrice et le CTD pour préparer les tests complémentaires d'entrée à la section et le fonctionnement annuel de cette dernière ; il a été décidé, par le responsable technique du club, que toutes les garanties d'assurance au niveau du transport n'étant pas de mises, notamment pour les élèves de l'atelier foot de la haute auvergne ; les séances n'ont repris qu'à la rentrée des vacances de toussaint. A savoir que le responsable technique a été limogé du club, début décembre, ce qui fait que l'organisation validée par le président du club et Mme la Directrice sera définitive et pérenne à la rentrée de janvier, selon les propos de Mr COMBES vice-président de l'USF. Il reste toutefois, à améliorer les travaux avec le lycée Haute Auvergne (en cours entre le club et le proviseur) afin d'avoir un maximum d'élèves ayant un emploi du temps permettant de suivre le plus de séances possibles sur les 4 hebdomadaires proposées. Mr FIDELLE, coordonnateur EPS, évoque les exigences fédérales toujours plus hautes, surtout pour l'encadrement et souligne l'accompagnement parfait du club de l'USF. Il revient toutefois, sur le manque d'heures qui leur ait attribuées par l'éducation nationale pour pouvoir suivre la section sportive ; ce qui est repris par beaucoup de professeur d'EPS, ne comptant pas leurs heures. Mme COULON, CPD 15 comprend les difficultés des uns et des autres et en prend note, mais ne peut que suivre les décisions nationales et les choix des chefs d'établissements.

➤ **Collège G BRASSENS**

Le retour d'effectif est souligné par Mr CHARBONNEL, coordinateur EPS, grâce aux efforts conjugués par l'établissement et le club support de SUMENE ARTENSE. Aucun problème de fonctionnement et d'encadrement n'est à souligner. L'amélioration des terrains d'entraînement et la préparation de la rentrée future sont en préparation avec le club support.

➤ **Collège de la Ponétie**

Mme ONNO, coordinatrice EPS, revient sur les effectifs moindres pour les 6è et 5è de cette année et se préoccupe déjà de la rentrée future au niveau des 6è ; Elle précise également, le bon fonctionnement avec le club support, aussi bien sur l'utilisation du terrain synthétique à raison d'une séance, que l'encadrement diplômé proposé. Elle s'interroge, toutefois, sur le niveau élevé demandé par la FFF et le profil des élèves pour rentrer en section sportive football. Elle précise également que l'établissement ne pourra accueillir que très peu d'élèves à l'avenir, puisque les effectifs sont déjà trop élevés au sein de l'établissement. En conclusion, elle soutient l'idée d'un protocole d'absence justifiée et de date de reprise pour éclaircir les éventuels problèmes de dispenses sportives en EPS et séances plus matchs du week end.

➤ **Collège des portes du Midi**

Une explication de perte d'effectif en 4è/3è est exposée par Mme CAUQUIL, coordonnatrice EPS, reprenant l'apport de jeunes du foyer de Quézac, les années précédentes et plus du tout cette année. A contrario, elle revient sur l'arrivée importante de féminine et de l'intérêt apporté au football féminin. En revanche, elle déplore les pressions et exigences de la FFF qui ne paraissent pas correspondre totalement aux envies et performances des élèves de la section sportive. Quelques arrêts, surtout en 4è et 3è correspondent certainement à une pression grandissante de la part du secteur footballistique (FFF, section sportive, club), ce qui ne concorde pas aux intentions sportives pour certains. Elle tente de comprendre, avec le responsable technique du club, les difficultés à s'engager, s'investir sur la durée des 4 années collège ; il est évoqué deux contrats de deux ans pour fidéliser au mieux les jeunes. De plus, Mme LAPRET, Principale, se pose la question de maintenir, deux navettes hebdomadaires de 50 places, pour des effectifs qui se réduisent, alors que les séances pourraient s'effectuer sur un terrain de rugby plus proche, sans aucun frais. Une réunion est prévue, le 4 ou 11 janvier 2022 par Mme la Principale, avec l'ensemble des partenaires (club, mairie) et le CTD, visant à revoir l'organisation et le futur de la section sportive.

➤ **Collège P GALERY**

Mr PIC, coordonnateur EPS se réjouit du retour des effectifs pour cette rentrée. Il rappelle l'arrivée de Mme FRANCOIS-BASTIDE, principale, avec qui, il travaille conjointement, ainsi qu'avec le club du FC MASSAIC MOLOMPIZE BLESLE pour compléter l'encadrement et le pérenniser. A savoir, qu'un accord a été trouvé avec un éducateur BMF d'un club voisin avec prise en charge par l'établissement et le club. Pour autant, cette organisation ne pourra tenir que jusqu'aux vacances de février, pour des raisons pécuniaires. Il remercie le CTD qui a encadré plusieurs séances en début d'année et qui a contribué à la recherche d'un éducateur diplômé. Quid de la fin d'année scolaire pour l'encadrement ? un sujet qui sera traité au plus vite entre l'établissement le club et le CTD.

➤ **Collège Notre Dame**

Mme CHAMPAGNAC, secrétaire administrative du FCAM fait le bilan de la rentrée de l'atelier football en exposant le projet foot à l'école dans le domaine privé, allant du primaire jusqu'en 3è. L'encadrement est effectué par un éducateur BMF, un autre brevet fédéral et une demoiselle en cours de formation, ce qui favorise l'attractivité du foot féminin. Elle regrette que les effectifs soient inférieurs aux espérances, mais se réjouit que des non licenciés le deviennent dans l'année. Pour conclure, elle rappelle que la majorité des licenciés du club se trouve dans l'autre établissement « public » et déplore le refus de création d'un réseau, lors de la tentative d'il y a deux ans. L'évocation d'une rencontre avec les professeurs d'EPS du public serait envisageable durant cette année scolaire.

➤ **Collège M BOULE**

Mrs BRUEL, responsable technique EFCV et DEHAUDT, principal veulent souligner le bon fonctionnement de leur atelier football, à la fois au niveau des emplois du temps, de l'encadrement proposé et anticipé chaque année par le club support ainsi que l'organisation générale. Mr le Principal met en évidence le suivi du CTD et les actions réalisées en faveur de l'arbitrage et il remercie le club support pour le travail accompli. De son côté, Mr Bruel suggère à certains établissements de les imiter en laissant l'opportunité aux élèves hésitants, de pratiquer jusqu'aux vacances de la toussaint pour qu'ils décident d'eux même. Une façon de faire qui convient surtout aux féminines qui viennent petit à petit au football et se licencient au fil du temps. Il revient également sur l'organisation en nombre pour encadrer plusieurs groupes de différents niveaux. A raison de trois éducateurs à chaque séance, cela se traduit par trois groupes de niveau, en l'occurrence, les débutants, les plus aguerris et les licenciés depuis plusieurs années. Il conclut, en reprenant les solutions évoquées par les autres structures, concernant le transport des élèves puisqu'il est, lui-même, confronté à une perte de temps lors du trajet à pied et souhaite négocier une location quasi gratuite des minibus avec la communauté de communes à l'avenir.



### ➤ **Lycée Haute Auvergne**

L'atelier foot a été renouvelé à la rentrée de septembre avec des tests comportant essentiellement des élèves de seconde et premières. Un nouveau principal dirige depuis deux ans cet établissement, mais ne trouve pas l'emploi du temps adéquat pour participer aux quatre séances prévues par le LEPA. Ainsi, a eu lieu en septembre une réunion avec le responsable technique du club (depuis limogé), Mr COMBE vice-président de l'USS et Mr BOUILLIN, proviseur, pour officialiser l'organisation, l'encadrement, le transport et c'est sur ce dernier domaine que toutes les parties n'étaient pas d'accord. Depuis, seuls, huit élèves de seconde peuvent participer aux séances, grâce à leur emploi du temps, contre quinze qui souhaitent y participer. Par conséquent, le club et Mr FIDELLE, coordonnateur EPS de l'établissement directeur (LEPA) suggère de travailler dès la rentrée de janvier 2022, sur un emploi du temps sur tous les niveaux qui correspondrait au mieux pour les deux établissements. De plus, il serait souhaitable que le lycée haute Auvergne désigne une personne référente qui servirait de lien et de relais pour l'avancée de ces travaux.

### ➤ **Collège B PASCAL**

Après un bilan de l'année scolaire écoulée faite en présence de Mr MAUREL R, coordonnateur EPS de l'atelier football, sans Mr KHOLI principal du collège, et avec Mrs NEUVILLE CTD et MAGNANT, élu au CD 15 et représentant du président ; Il a été décidé par le District du Cantal que l'atelier foot ne serait plus suivi et aidé, à la rentrée de septembre 2021, en raison d'un désaccord sur l'évolution de l'atelier foot. En effet, celui-ci, se déroule sur une seule séance (le vendredi, juste avant les séances en club), avec différentes activités telles que la course d'orientation, le ski et le tir à l'arc. Considérant que cette orientation corresponde plus à un atelier multi activités que football, le district et le club support de l'US ST FLOUR se sont désengagés de cette organisation. Mr MAUREL a fait savoir à Mme COULON, CPD 15 qu'une nouvelle convention a été signée avec le club du FC PLANEZE ainsi qu'avec son intervenant diplômé BMF, sans pour autant, le préciser au District de football. Mme COULON rappelle, la possibilité de maintenir un atelier foot avec simplement l'accord du chef d'établissement et un club support ; de son côté, Mr COMBE du club de l'USF reprend l'historique de la création et des engagements non tenus par Mr MAUREL quant à l'évolution de cette structure. Mr NEUVILLE propose une réunion avec Mme la cheffe d'établissement, les clubs concernés pour permettre à un maximum de filles et garçons de pratiquer, chacun à leur niveau et Mme COULON souhaite que Mr MAUREL soit présent pour trouver un fonctionnement qui correspondrait plus aux attentes des différents profils, des différents clubs. Mr COMBE souhaite reprendre contacte avec le collège et précise que le club avait créé un réseau avec le collège privé de Saint Joseph qui n'a duré qu'un an, mais avec lequel, le club continue de proposer une animation foot en primaire et secondaire.

- Mme COULON, CPD 15 souhaite que les structures accueillent un maximum d'élèves filles et garçons au niveau du football, pour tous niveaux et selon les capacités d'accueil ; les structures cantaliennes doivent plus se diriger vers une pratique pour tous plutôt que de perfectionnement. Elle rappelle que les responsables EPS doivent faire un bilan en fin d'année scolaire et peuvent demander un arrêt de la section en cas de disfonctionnement ; De même, ce sont les professeurs d'EPS avec leurs chefs d'établissement qui sont porteurs du projet de section sportive ou d'atelier foot. Enfin, pour les ateliers football, un simple conventionnement entre l'établissement et le club est suffisant pour exister.

### **3) INTERVENTION DE M DUMONTEL UNSS 15 ET COMPETITIONS**

A ce jour, Mr DUMONTEL précise que les compétitions nationales et régionales sont annulées et reportées peut être sur la fin de l'année scolaire. Au niveau départemental, les établissements peuvent toujours participer aux compétitions de football et futsal excellence pour les sections sportives et d'établissements pour les ateliers football ; Il précise cependant que, depuis cette année, les ateliers football devront participer aux rassemblements des sections sportives pour pouvoir également concourir aux compétitions d'établissements. Un débat s'instaure avec les représentants des collèges de Montsalvy et Mauriac pour évoquer cette nouvelle donne qui implique une interdiction de présenter les mêmes joueurs en excellence et établissements.

### **4) ARBITRAGE, FUTSAL, FORMATION D'EDUCATEUR, P.E.F**

- **Soutien et actions proposées par la commission FMS 15 pour les établissements scolaires**

**ARBITRAGE** : Sensibilisation avec le CTR et CTD en collège et lycée. Une opération arbitrage et parcours citoyen a été mise en place depuis l'année dernière dans une majorité des établissements cantaliens ; Deux interventions sont programmées à Maurs et Montsalvy en février 2022, par conséquent, il ne restera plus que la Ponétie pour que l'ensemble des sections et ateliers foot aient accueillis cette opération.

**EDUCATEUR** : module U9 ou U11 avec la CTR et CTD en lycées ou en 3<sup>ème</sup> au collège

**FUTSAL** : Possibilité d'intervention en période hivernale ou autre par le CTD

**PEF** : Interventions possibles du service civique Mohamed CHENINE

**DATES/SAISON** : (période hivernale et fin d'année scolaire)

## 5) DOTATIONS

- **Dotations de la FFF** : 14 ballons pour les collèges et 13 ballons pour les lycées.
- **Dotations de fonctionnement de la ligue et District** : Somme financière attribuée pour la bonne marche de la structure courant 2022.
- **Don personnel** : C CALMEJANE, ex-président de la commission et membre d'honneur à souhaiter offrir une tenue, maillot, short, chaussettes aux lycéens et collégiens de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de toutes les structures cantaliennes ; Le district et les différentes structures le remercient chaleureusement.

En conclusion, le président de la commission FMS 15, David GAUZINS, met l'accent sur la collaboration éducation nationale et football et regrette une façon de faire du côté fédéral qui ne plaît pas forcément du côté éducation nationale. Le président du District du Cantal, Mr CHARBONNEL T, s'en réfère à V RIBOULET, CTR, pour signaler que les projets et décisions, élaborées par les grandes instances ne sont parfois pas adaptables dans certains territoires ; Il déplore que les informations ne soient pas données au même niveau du côté fédéral et éducation nationale et propose de suivre au mieux l'évolution de chacun avec son CTD.

Le secrétaire de séance

N NEUVILLE

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

